



4 informations startup à retenir ce 9 février 2018



Chaque jour, retrouvez dans notre article EnBref les informations startups à côté desquelles il ne faut pas passer. Fundy s'allie à Leroy Merlin pour lancer la plateforme Le Coin des Génies

La startup lyonnaise Fundy a été choisie par le groupe Leroy Merlin pour lancer ensemble Le Coin des Génies, une plateforme destinée à valoriser les innovations pour la maison. En plus du site e-commerce qui permet d'acheter des produits de startups, Le Coin des Génies se décline également à travers des espaces d'exposition dans les points de vente Leroy Merlin où les clients peuvent tester les produits.

Le concours 100 Jours pour entreprendre fait son retour

Cette année parrainé par Céline Lazorthes, CEO de Leetchi, le concours 100 Jours pour entreprendre revient pour permettre à 10 jeunes de 18 à 30 ans de remporter un kit de lancement de son entreprise d'une valeur de 15 000 euros. Deux autres prix seront remis : le prix de l'alimentation solidaire, parrainé par la Fondation Carrefour, et le prix spécial startuppeuse de l'année. Les entrepreneurs intéressés ont jusqu'au 25 avril pour publier une vidéo présentant leur projet et récolter un maximum de votes. Les précisions sur www.100journspourentreprendre.fr.

www.maddyness.com

Pays : France

Dynamisme : 6



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

Paris&Co accueille trois premières startups dans son nouvel incubateur dédié à l'e-sport

Après l'annonce de la Ville de Paris de mettre à l'honneur l'e-sport, notamment à l'occasion des Jeux Olympiques de 2024 organisés dans la capitale française, l'incubateur Paris&Co a ouvert un programme dédié. Les trois premières startups à l'intégrer viennent d'être dévoilées : Gameblr Esports, Good Game Management et Gameward bénéficieront de l'accompagnement des équipes de Paris&Co.

FinFrog lance une offre de micro-prêt ultra-rapide pour éviter les découverts

La nouvelle Fintech française FinFrog s'est lancée lundi avec une offre de micro-prêt accessible uniquement sur mobile. Les utilisateurs peuvent en quelques minutes demander un prêt de 200 à 600 euros, avec déblocage des fonds en deux jours et remboursable en 1 à 3 mensualités. Le service doit permettre aux utilisateurs d'éviter les découverts et a été soutenu par bpiFrance qui lui a accordé une subvention de 500 000 euros.